

Rapport de la réunion de la circonscription de Mont-Royal sur la réforme électorale avec le ministre Anthony Housefather (Lib.)

La réunion a eu lieu le 15 septembre 2016, de 19 h 30 à 21 h environ, au centre communautaire Irving L. Adessky, à Hampstead (Québec).

Selon les adjoints du député, les invitations à la consultation ont été envoyées par courriel aux personnes figurant sur certaines listes. Il se trouve que la consultation a également été annoncée sur la page Facebook de M. Housefather le soir du 13 septembre 2016. Malheureusement, je n'ai pas été informé d'aucune de ces façons, ce malgré le vif intérêt que j'ai personnellement exprimé à M. Housefather lors de notre réunion en personne et d'échange de courriels. J'ai heureusement été informé de la tenue de la consultation à la toute dernière minute, l'après-midi même, par Représentation équitable au Canada, et j'y ai assisté.

Participants présents : le député Housefather, ses deux adjoints, 14 citoyens, dont neuf (incluant le maire de Hampstead, M. Steinberg) ayant été invités par les organisateurs et cinq s'étant présentés sans invitation (informés par Représentation équitable au Canada).

Médias : journaliste du Suburban, Joel Goldenberg (non compté comme participant)

La consultation a porté sur deux questions : la réforme électorale et les langues officielles. Parmi les 14 personnes présentes, 13 ont accordé la priorité à la réforme électorale.

Lorsque j'ai exprimé à M. Housefather mon regret qu'une question aussi importante que la réforme électorale soit discutée par un si petit nombre de citoyens, il m'a répondu que selon son sondage la question de la réforme électorale n'était pas importante pour les citoyens de la circonscription de Mont-Royal.

M. Housefather a fait un exposé sur le système électoral et la réforme éventuelle. Il est rapidement devenu manifeste que M. Housefather avait un préjugé défavorable à l'égard de la représentation proportionnelle et des circonscriptions uninominales. Son explication sur la représentation proportionnelle était confuse et établissait de fausses dichotomies entre le SMUT et les régimes proportionnels purs.

Parmi les 14 citoyens présents, cinq (incluant le maire de Hampstead qui a distribué des copies de la motion adoptée par le conseil municipal de Hampstead demandant un référendum national sur le changement proposé du système électoral) se sont prononcés contre une réforme électorale en général et en faveur de la tenue d'un référendum avant l'adoption de tout changement.

Quatre personnes se sont prononcées en faveur d'une forme quelconque de système proportionnel adapté au contexte canadien. Elles ont été interrompues fréquemment par M. Housefather qui remettait en question leurs propos. Comme par hasard, les opinions au sujet de la réforme électorale étaient divisées entre le groupe de personnes ayant été invitées à la consultation par M. Housefather et son personnel et les personnes s'étant présentées sans avoir été invitées.

Conclusion : dans cette circonscription comptant plus de 100 000 personnes, dont 74 000 sont des électeurs admissibles, une telle consultation à demi clandestine regroupant une douzaine de personnes soulève des questions quant à sa légitimité et aux intentions du député. La réunion a été très mal organisée et l'information fournie était très mauvaise. Aucun effort n'a été fait pour sensibiliser les électeurs aux problèmes du système actuel et aux avantages des solutions proposées par les experts. Aucune référence n'a été faite aux multiples sources, ce qui comprend les audiences du Comité spécial sur la réforme électorale. On pourrait s'attendre à ce que les députés et leurs bureaux qui ont les ressources et la responsabilité de le faire mobilisent plus de citoyens pour débattre de questions politiques importantes et leur fournissent une information juste.

J'aimerais exprimer ma gratitude aux membres du comité pour leur travail!

Salutations distinguées,

Alexandre Gorchkov, citoyen, Côte St-Luc (Québec) (circonscription Mont-Royal)